

# LA MARCHÉ BUISSONNIÈRE D'HERICOURT

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23/11/2021

### **Présidée par :**

Mme : Marie-Françoise ALBERT

Mrs : Céline MARTINS, André FILLATRE

Jean-Marie MOUGEY, Michel GERARD

### **Excusés :**

Mme Colette GENTER, Mr Patrick FAUCOGNEY

### **Mot de la Présidente :**

Bienvenue et merci à toutes les personnes présentes.

Cette assemblée va être un peu différente car vu le contexte sanitaire des deux dernières années, peu d'événements à relater.

### **Remerciements :**

- A Mr le Maire de Héricourt et Président de la Com.Com pour le prêt des salles.
  - Aux membres du bureau et à tous les bénévoles.
  - A tous les adhérents animateurs qui nous guident sur les chemins tout au long de l'année. A ce propos, je lance un appel à tous les adhérents, ce sont toujours les mêmes personnes qui organisent les randos. IL faudrait que de nouveaux animateurs se manifestent, ne pas hésiter à demander l'aide des animateurs aguerris.
- N'oublions pas que trois randos sont organisées par semaine.
- Cette année les randos ont repris le 28 Juin après le séjour en Ardèche, beaucoup de défections mais super séjour.

Le pique-nique début Juillet a permis de se retrouver.

Je voudrais mettre à l'honneur le 3<sup>eme</sup> groupe qui a brillamment réussi son retour.

### **Présentation du 3<sup>eme</sup> groupe par Mme Patricia Rampft**

Au renouveau du groupe nous étions 7 marcheurs assidus, le club nous a fourni une tablette avec de nombreux circuits pour être autonomes. Nous sommes 19 adhérents dont 14 marcheurs assidus. Nous avons parcouru 100km pendant ce 3<sup>eme</sup> confinement en respectant les gestes barrières.

Notre groupe est très homogène avec une bonne entente.

Sept animateurs proposent des randonnées de 10km maximum, merci à eux.

Je remercie Michel Gérard pour sa disponibilité et sa gentillesse.

### **Intervention du secrétaire Céline Martins :**

Comme chaque année, quelques rappels concernant les documents à fournir pour l'adhésion au club et le certificat médical.

A partir de cette année, la licence est dématérialisée, chaque adhérent recevra un mail de la FFRP (d'où l'importance de bien écrire son adresse mail) avec un lien qu'il faudra ouvrir pour imprimer sa licence. En cas de problème, me contacter.

Nous sommes 101 adhérents à ce jour.

### **Prévisions pour 2022 :**

- Séjour Guéthary : 28 Mai au 4 Juin, nous sommes 35 participants.
- Pique-nique date non définie.

- Journée des associations début Septembre.
- Rando populaire : 24 et 25 Septembre, celle-ci nécessite une soixantaine de bénévoles au minimum. Début Février, après sondage, prise de décision sur la réalisation de cet événement.
- Une rando « gaufres » sera proposée au Printemps à Désandans.
- Une rando en Alsace (déplacement en bus) est à l'étude.

### **Formations :**

- 1<sup>er</sup> secours à la caserne des pompiers.
- les candidats sont : Dédé Martin, Isabelle Trémeau,  
Jeanine Hergueux, Yvette Chapuy.  
Jojo Bredillard.

### **Composition du bureau :**

- Deux personnes quittent le bureau, merci à Daniel Faivre et Denis Widmer (remise de cadeaux).
- Mr Bernard Soyard est volontaire pour intégrer le bureau.

### **Membres à renouveler :**

- André Fillatre, Patrick Faucogney, Jean-Claude Hinterlang.
- Votés et adoptés à l'unanimité.

**Bilan moral** : voté et adopté à l'unanimité.

**Bilan financier** : 1<sup>er</sup> Novembre 2020 au 31 Octobre 2021

- Fait par le trésorier Mr André Fillatre.
- Situation financière au 31/10/2021
- BUDGET EQUILIBRE
- Voté et adopté à l'unanimité

### **Questions diverses :**

- Sécurité : gilet pour l'animateur et le serre-file.
- Revoir le prix du covoiturage (la décision sera prise par le bureau)

### **Droit à l'image :**

- Une adhérente a exprimé le désir de ne pas être prise en photo (gros plan) lors des randos, et nous demande de modifier l'article 13 du règlement qui stipule :

Les adhérents autorisent la diffusion de photographies prises dans le cadre de l'activité de l'association à des fins de représentation (site internet, publications de l'association)

Tout adhérent doit accepter intégralement et sans réserve les statuts de l'association ainsi que le règlement intérieur.

L'adhésion vaut l'acceptation implicite.

Nous respectons sa volonté mais refusons de modifier le règlement.

### **Apéritif :**


- Offert par le club.
- Les amuse-bouche sont faits par les adhérents volontaires.

### **Fin de l'AG :** 11h30

Le 23 Novembre 2021

Pour la Présidente, le secrétaire Céline Martins

La Présidente, Marie-Françoise ALBERT



1